

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
48
Suppléants ayant voix
délibérantes :
0
Conseillers représentés :
8
Total votants :
56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 20 avril 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 avril 2017 à 18H30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marcel BARGEON à Olivier CHAMBON
Aline LEBREF à Jean Louis GADOUX
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ
Françoise CHASSANGRE à Thierry BARTHELEMY

Conseillères absentes excusées : Carine BRODIN, Ghislaine DUBIEN

Conseiller absent : Paul PERRIN,

Conseiller suppléant ayant voix délibérantes : José MONRUFFET

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**Vote des comptes de gestion 2016
Budget SPANC
Communauté de Communes du Pays de Courpière
DELIBERATION N°20170427-11**

Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le rapporteur informe l'assemblée que le compte de gestion 2016 est conforme au compte administratif.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif et du Compte de gestion,

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **adopte** le Compte de Gestion pour l'exercice 2016.

AR PREFECTURE

063-200070712-20170427-20170427_11-DE
Regu le 05/05/2017

TOTAL VOTANTS : 56 = Conseillers Présents 48 + Représentés 8 - 0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 56 = Pour : 56 Contre : 0
Abstention : 0



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a trailing end, positioned to the right of the official seal.

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD